



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2255

Attribution d'une subvention d'investissement de 8 000 euros à l'association ANTS pour l'achat d'un vélo à électrostimulation - Approbation d'une convention mixte annuelle - Opération n° 60046586 "Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026", AP 2021-2, programme 00004

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2255 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 8 000 EUROS A L'ASSOCIATION ANTS POUR L'ACHAT D'UN VELO A ELECTROSTIMULATION - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE ANNUELLE - OPERATION N° 60046586 "SOUTIEN A L'EQUIPEMENT DES CLUBS SPORTIFS (SUBVENTIONS) 2021-2026", AP 2021-2, PROGRAMME 00004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2021/676 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération n° 60046586 « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 » et son financement par affectation de l'AP « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00004.

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont « Enveloppe Sports 2021-2026 », n° 2022, programme 00004.

L'association ANTS (acronyme anglais pour « Sport et Thérapies Neuro-rééducatives Avancées ») dont le siège social est situé 46 allée d'Italie à Lyon 7^e, a été créée en 2015 par et pour des personnes en situation de handicap. Elle a pour objet l'accompagnement de personnes souffrant de handicap neurologique moteur et le développement de méthodes de rééducation novatrices.

Causés par des traumatismes médullaires, des accidents vasculaires cérébraux, la sclérose en plaque ou encore la maladie de Parkinson, ces handicaps entraînent des complications liées à la sédentarité et à l'inactivité physique.

Pour réduire les physiopathologies liées au handicap et rendre la pratique physique accessible, l'association propose des programmes d'entraînement personnalisés à ses bénéficiaires et les met en œuvre au sein de sa salle d'entraînement nommée S.P.O.R.T. (acronyme anglais pour « Stimulating People and Organizing Recreational Therapies »). Unique en France, elle est équipée de quatre machines de musculation adaptées et de deux appareils d'électrostimulation fonctionnelle. La stimulation des membres, paralysés notamment, associée aux mouvements permettent d'améliorer notablement les capacités musculaires, cardio-vasculaires et respiratoires des usagers et, plus largement, leur qualité de vie et leur autonomie.

Pour continuer de proposer des activités adaptées aux besoins de ses bénéficiaires et accueillir un nombre plus important de personnes (80 usagers par mois en 2022, objectif de 100 usagers par mois d'ici la fin de l'année 2023), l'association ANTS souhaite acquérir un nouveau vélo à électrostimulation, en remplacement d'un matériel qui lui avait été prêté jusqu'ici.

Le budget prévisionnel de cet achat s'élève à un montant de 16 961 euros.

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à l'association ANTS pour l'achat de ce vélo à électrostimulation, ce qui lui permettra de maintenir la qualité de son offre. En dehors des milieux hospitaliers, il est très difficile pour les personnes en situation de handicap moteur de maintenir une activité physique régulière, en raison de l'absence de lieu proposant des appareils adaptés. Cet achat permettra par ailleurs à l'association d'accueillir de nouveaux usagers.

Je vous propose de lui allouer une subvention d'investissement de 8 000 euros.

Pour mémoire, l'association ANTS percevra en 2023 une subvention de fonctionnement de 8 500 euros.

Vu les délibérations n° 2021/584 et n° 2021/676 du 25 et 26 mars 2021 ; n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu ladite convention annuelle mixte ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 8 000 euros est allouée à l'association ANTS pour l'achat d'un vélo à électrostimulation.
- 2- La convention annuelle mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association ANTS est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, chapitre 204, fonction 324, programme 00004/AP 2021-2, opération 60046586.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET